



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADEAR LIMOUSIN

Jeudi 23 avril 2026 - Eymoutiers (87)

## RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2025

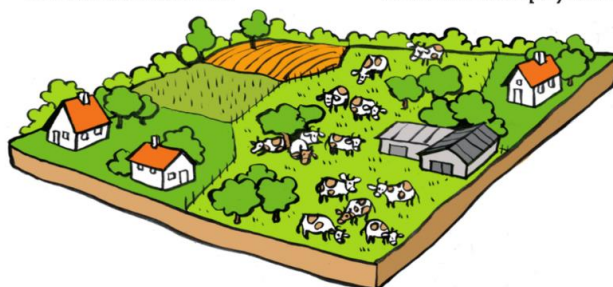


**Parlons**

de la transmission!

**Accueillons**

les nouveaux paysans.



**Développons**

une agriculture paysanne  
plutôt qu'industrielle !

**Facilitons**

la reprise des fermes  
à taille humaine !



Bilan rédigé par les salariées de l'Adear Limousin : Aurore Roquencourt, Esther Picq, Juliet Giraud, Julie Rabuel, Juliette Verdeil, Manon Kister, Marion Chauprade



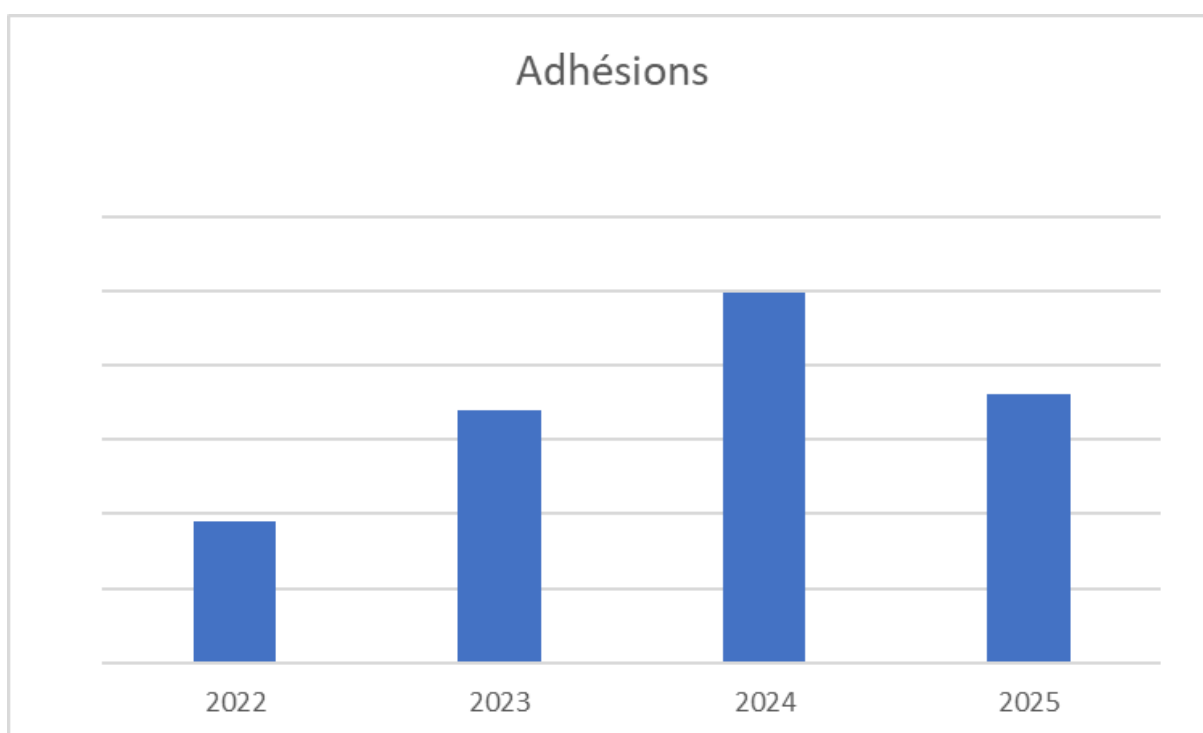
## Vie de l'ADEAR Limousin

---

### Les Adhérent-es

En 2025 l'ADEAR Limousin compte 181 adhérent-es soit -27,3 % par rapport à 2024 (249 adhérents). Le nombre d'adhérents est similaire à 2023 (170). Cela s'explique en partie par les mouvements de personnel sur 2025, mais aussi et surtout la conjoncture qui n'est pas favorable aux adhésions, en effet des partenaires constatent la même tendance.

Nous comptons remobiliser autour de notre projet associatif en 2026 !



### Conseil d'administration

Lors de l'Assemblée Générale à St Priest Sous Aixe le 12 avril 2025, le Conseil d'Administration de l'ADEAR Limousin est passé à 8 administrateur-ices (paysans, porteurs de projets et citoyens). 2 administrateurs stagiaires ont également rejoint le Conseil d'Administration.

Des réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu régulièrement, 8 réunions en présentiel en 2025.

Les travaux de développement de l'ADEAR initiés en 2021 ont été poursuivis depuis. Avec le renouvellement d'une partie des membres du CA il apparaît important de poursuivre ces moments d'échanges et d'alignement sur une vision commune. Les réunions stratégie seront

donc poursuivies en 2026 et notamment la formation de bénévoles aux fonctions employeurs, à la gouvernance etc.

Enfin, les administrateur-ices se sont impliqués pour des temps de suivi RH (recrutements, entretiens annuels) ; sur des dossiers techniques (Accompagnement à l'Installation de porteurs de projets, journées techniques, PAT Limoges Métropole, vie association et agriculture paysanne etc.) et dans la gestion au quotidien de l'association. Le bénévolat pour la vie associative en 2025 représente 466 heures.

## Vie associative et Agriculture Paysanne

La commission Vie Associative et Agriculture Paysanne (VAAP) a été créée en 2024. En 2025, les bénévoles de la commission VAAP ont principalement participé au projet de location collective de bureaux avec d'autres associations d'InPACT Limousin et proches du réseau (projet toujours en cours). De multiples occasions ont permis d'échanger et de travailler sur le développement de l'agriculture paysanne en Limousin (Rencontres Paysans de Nature, suivi de l'essaimage de l'Atelier Paysan en Creuse, réunion sur la coopération territoriale La Châtaigneraie Limousine...) et à l'échelle Nouvelle-Aquitaine (journées du réseau InPACT NA et séminaire ARDEAR NA). Notre **Assemblée Générale annuelle** du 12 avril 2025 a été organisée conjointement avec celle de Terre de Liens Limousin, ce qui a permis de nettement resserrer les liens entre nos associations et l'interconnaissance de nos membres. Nous nous sommes entretenu-es avec l'association Les Arts de Faire pour une étude territoriale sur les outils de soutien au monde agricole.

Le 18 mars 2025, l'ADEAR Limousin a coorganisé une **conférence-débat « L'histoire enfouie du remembrement »** en présence d'Inès Léraud et Léandre Mandard dans le cadre de la sortie de leur BD Champs de bataille, à l'hôtel du département. La salle était comble ! En partenariat avec l'université de Limoges, la librairie Page et Plume et l'association Terre de Liens.

Le 12 mai 2025 nous avons participé au **ciné-débat du film « Transmettre »** au cinéma Louis Jouvet à Uzerche coorganisé par Peuple et Culture, Terre de Liens Limousin et la Chambre d'Agriculture de Corrèze. Manon a présenté les actions de l'ADEAR sur ce sujet et participé aux échanges riches avec la salle.

D'autres actions sont prévues en 2026 !

## Un engagement bénévole important

Le bénévolat valorisé en 2025 est de plus de 1512 heures soit plus de 216 jours et représente près de 18'000€ de don en temps à notre association. En détail 31% provient de l'engagement de nos administrateurs dans la vie associative et statutaire, 59% provient de fermes

accueillantes des stagiaires du programme EAP et enfin 10% des médiateurs intervenants dans l'EAP.

## Ressources Humaines

L'année 2025 a été marquée par des mouvements de personnel important et une légère hausse de la masse salariale pour compenser !

L'association sur l'année 2025 a fonctionné avec en moyenne 4.9 ETP (soit +4% par rapport à 2024).

Les missions principales de chaque salariée en 2025 étaient principalement :

- Marion Chauprade : Accompagnement à l'installation / Animation maraîchage bio / AITA V6 (cafés débats).
- Mélissa Khamvongsa puis remplacée par Aurore Roquencourt pendant son absence prévue pour un projet personnel : Accompagnement à l'installation / Entreprendre en Agriculture Paysanne.
- Julie Giraud : Gestion administrative et financière / projets partenariaux/ diagnostics AP
- Manon Kister : Transition agro écologique / Animation groupes techniques/ Accompagnement à la transmission
- Esther Picq puis remplacée par Julie Rabuel pendant son congé maternité: Accompagnement à l'installation, formations entrepreneuriales et Entreprendre en Agriculture Paysanne.
- Juliette Verdeil en remplacement de Penelope Mas de Feix: Formations techniques / Transition agro écologique /communication

Toutes les salariées participent à la Vie associative et collaborent en organisation horizontale et coordination partagée.

## Formations des salariées

En 2025, toutes les salariées ont participé au séminaire ARDEAR Nouvelle Aquitaine pour renforcer leur légitimité en tant qu'animatrice de l'Agriculture Paysanne, connaître les outils et ressources à mobiliser au sein du réseau et savoir communiquer sur l'Agriculture Paysanne. Beaucoup de tuilage et de formations internes ont également été dispensées pour accueillir au mieux les salariées recrutées. Peu de formations à l'extérieur du fait des mouvements de personnel. En 2026, plus de formations à l'extérieur sont prévues.

- Marion : séminaire salariés et interne de remise à niveau sur les statuts des sociétés.
- Esther : séminaire salariés
- Julie G: séminaire salariés
- Manon : séminaire salariés et interne sur l'accompagnement à la transmission
- Juliette : séminaire salariés et interne sur le cadre et ses missions
- Julie R : interne sur le cadre et ses missions

## Réunions stratégiques et formation des bénévoles

Dans la poursuite des chantiers initiés en 2021 sur la stratégie de la structure, 10 réunions ont eu lieu en 2025. En 2025, les réunions collectives ont permis aux membres de se positionner en tant qu'acteurs de développement de l'Agriculture Paysanne (AP) en apprenant à communiquer dessus, de se doter d'outils de communication pour faire connaître nos actions, de développer des projets de territoire, par l'alignement sur le projet associatif, les valeurs, et missions de l'ADEAR.

Elles ont également été l'opportunité pour les bénévoles employeurs de se former pour les uns et d'approfondir leurs connaissances pour les autres des responsabilités employeurs, de poser un cadre de travail pour chaque personne membre avec des réflexions sur la gouvernance, l'organisation en commissions, les processus de prise de décisions et les implications pour les employeurs de l'organisation horizontale et en coordination partagée de l'équipe salariée.

Enfin, le besoin d'élaborer une stratégie pour répondre aux sollicitations externes et aux opportunités qui se présentent, la nécessité de faire réseau avec les autres associations du milieu et enfin le besoin de communiquer mieux vers des soutiens potentiels ont été identifiés. Ces chantiers sont à poursuivre en 2026 afin de remobiliser autour du projet associatif, avec notamment le changement de révision des statuts pour une clarification du positionnement de l'ADEAR sur les questions de société (VHSS, genre, ESS...)

### Axe 1 : Accompagner à l'installation et à la transmission

---

#### Organisation de formations courtes

➤ **Organisation de formations sur l'installation paysanne**

- ◆ 3 sessions de formation « *Apprendre à chiffrer son projet et choisir ses statuts* »

**6 formations**  
22 jours  
57 participant-es

Cette formation s'organise en 2 modules de 2 jours chacun, soient 12 jours de formation au total.

Durant l'année, 21 participants ont bénéficié de l'intervention de l'AFOCG Limousin lors des sessions.

- ◆ 2 sessions de formation « *S'associer, travailler en collectif* »

Cette formation de 25h est agréée dans le cadre de la création d'un GAEC. C'est une formation de 3 jours. Marion Chauprade intervient sur les 2 premiers jours, et l'AFOCG sur le troisième jour et la matinée du 4<sup>ème</sup> jour.

2 sessions ont eu lieu en 2025 et ont regroupé 25 participants.

- ◆ 1 session de formation « *Réaliser son étude de marché pour définir sa stratégie commerciale* »

La formation, organisée sur 3 jours, a regroupé 11 porteurs de projet agricole en Limousin. L'intervention a été menée par Esther Picq et Myriam Hassoun formatrice en communication.

#### ➤ **Financement des formations à l'installation**

2025 a été une année mouvementée pour le financement des formations.

Le financement CPF des formations à l'installation ré-obtenu en septembre 2024 a été à nouveau supprimé en février 2025. En parallèle France Travail s'est mis à refuser presque tous les devis de demande de financement de formation.

Cela a été très contraignant pour la formation de 4 jours « *Apprendre à chiffrer son projet et choisir ses statuts* », déployée 3 fois par an et qui n'est pas finançable Vivéa pour les porteurs de projet. Elle fait partie intégrante de notre accompagnement. Plusieurs personnes ont dû décaler la formation ou l'autofinancer.

En novembre 2025, Vivéa nous a annoncé qu'il n'y avait plus de budget et que le plan de restriction commençait 2 semaines plus tard. Cela n'a pas impacté les formations à l'installation de fin 2025.

#### ➤ **Formation des salariées pour devenir formatrices**

En 2024, les salariées qui travaillent sur l'installation se sont formées pour devenir formatrices. Marion Chauprade et Mélissa Khamvongsa se sont formées pour devenir formatrices de la formation *S'associer, travailler ou s'installer ensemble*. 2 sessions ont eu lieu en 2025 avec un bilan positif pour les stagiaires et les formatrices !

Esther Picq s'est formée pour devenir formatrice sur *Réaliser son étude de marché pour définir sa stratégie commerciale*, 1 session a eu lieu en 2025.

Cette montée en compétence a permis à l'ADEAR de baisser ses dépenses pour la mise en œuvre de ces formations en 2025 et à venir.

## Entreprendre en Agriculture Paysanne

### 5ème session

Formation du 3 février 2025 au 19  
décembre 2025

**16 fermes et entreprises accueillantes**  
**11 stagiaires**

La formation Entreprendre en Agriculture Paysanne a pour vocation de former de futur·e·s paysan·ne·s afin d'aider au maintien de l'agriculture sur nos territoires. Ainsi elle a pour objectif d'accompagner les apprenant·e·s à développer des compétences techniques et entrepreneuriales pour leur projet d'installation et en lien avec leurs aspirations personnelles.

La formation EAP 2025 a commencé le 3 février 2025 et s'est terminée le 19 décembre 2025. Le parcours de formation a donc duré 11 mois. Il se compose comme suit :

- **70% de temps en stages** sur 1 à 3 fermes proches de son territoire d'installation
- 30 % de temps en centre :
  - **21 journées de formations collectives** (définition de son projet, statuts, chiffrage, financement, commercialisation, ...)
  - **Des journées de travail pour monter son projet** : rendez-vous avec des acteurs du territoire, réalisation de son étude de marché, de son chiffrage prévisionnel, recherche de foncier
  - **6 jours de formation complémentaires** spécifique au projet de chacun
  - **3 rdv dans l'année** avec la ferme accueillante, le stagiaire, le bénévole référent et l'ADEAR
  - **1 rdv d'accompagnement individuel** qui peut être demandé par le stagiaire tout au long de l'année.

La formation Entreprendre en Agriculture Paysanne est une formation certifiante, les stagiaires passent donc des épreuves : un dossier écrit du projet, l'organisation d'une réunion d'appui à leur projet et un oral, en vue de l'obtention d'un certificat.

Pour cette session, 11 stagiaires ont été accueillis avec des projets d'installation divers (maraichage, ovin et bovin viande, pépinière, PAM). La promotion compte 6 projets d'installation en maraichage, 3 en élevage, 1 en PAM et 1 en pépinière.



*Les stagiaires EAP 25 au château de Ligoure*

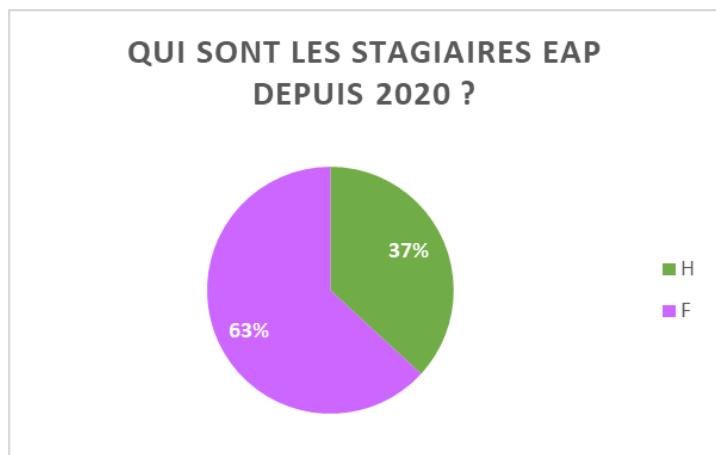
### ➤ **2025 : Du mouvement dans l'équipe EAP de l'ADEAR Limousin**

Cette année, Mélissa Khamvongsa, qui est en charge du suivi des relations de stage entre fermes accueillantes et stagiaires ainsi que du suivi financier et administratif de la formation, est partie en congé sans solde du 1er août 2025 au 4 janvier 2027 ! Elle est remplacée sur cette période par Aurore Roquencourt.

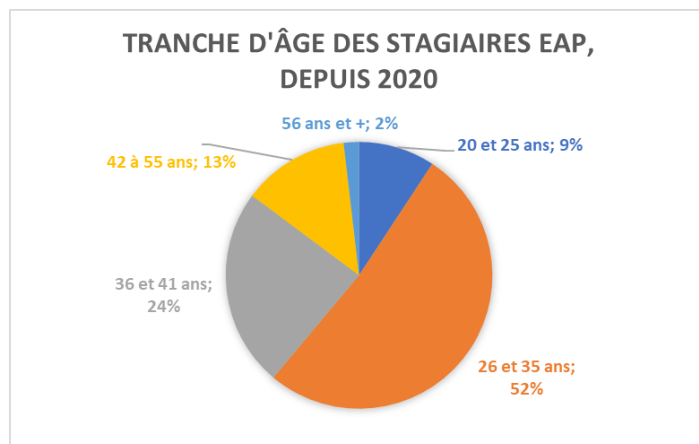
Esther Picq qui est en charge de l'animation, l'organisation des 21 journées de formation collectives et également de la mise en œuvre de la certification de la formation est partie en congé maternité du 7 septembre 2025 au 15 janvier 2026. Elle a été remplacée sur cette période par Julie Rabuel.

## Qui sont les stagiaires EAP ?

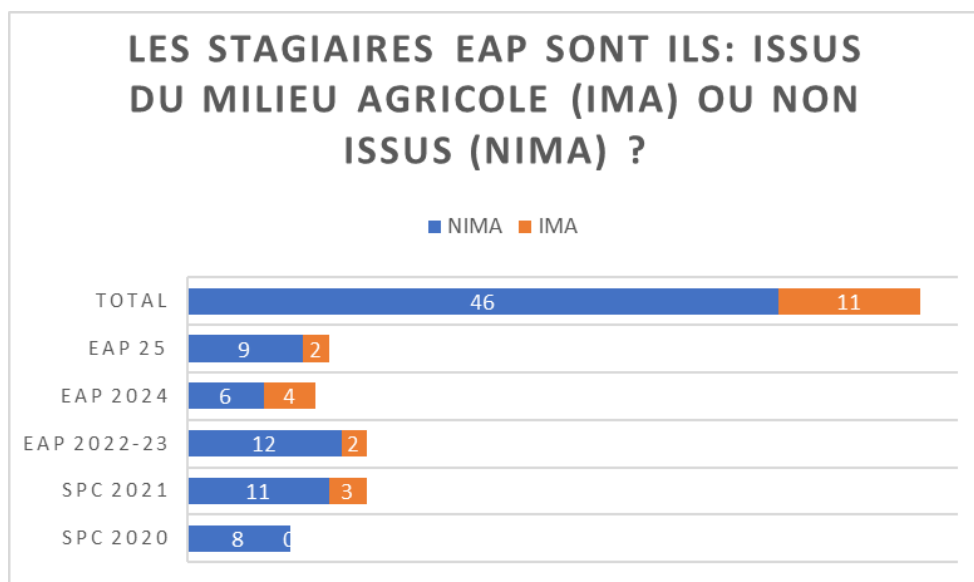
81 % des stagiaires accueillis en EAP depuis 2020 sont non issus du milieu agricole. 63% d'entre eux sont des femmes.



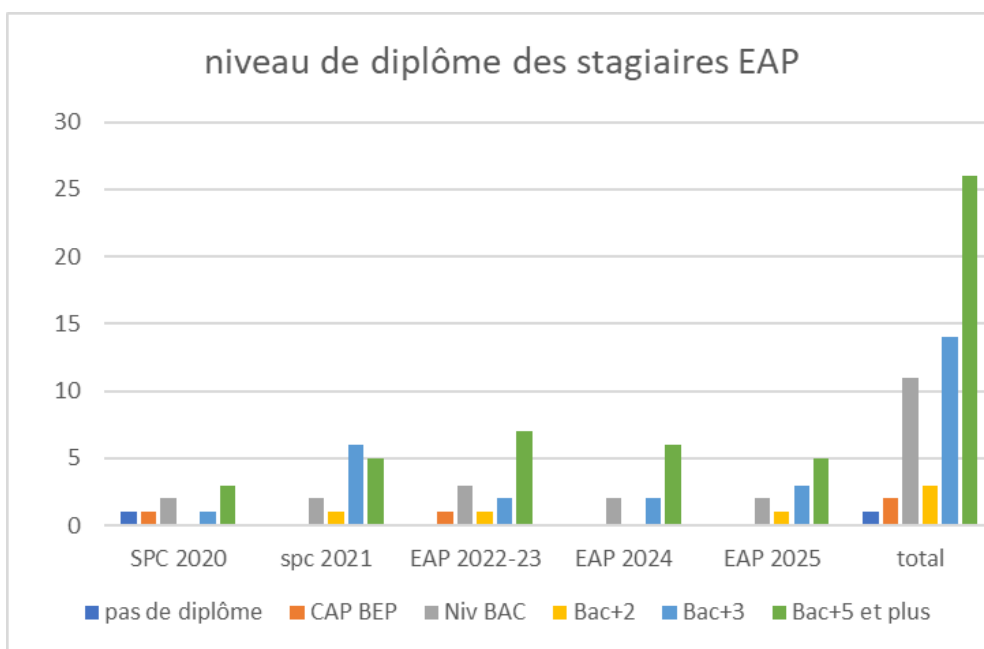
depuis 2020, 63 des stagiaires sont des femmes



la tranche d'âge majoritaire des stagiaires se situe entre 26 et 35 ans.

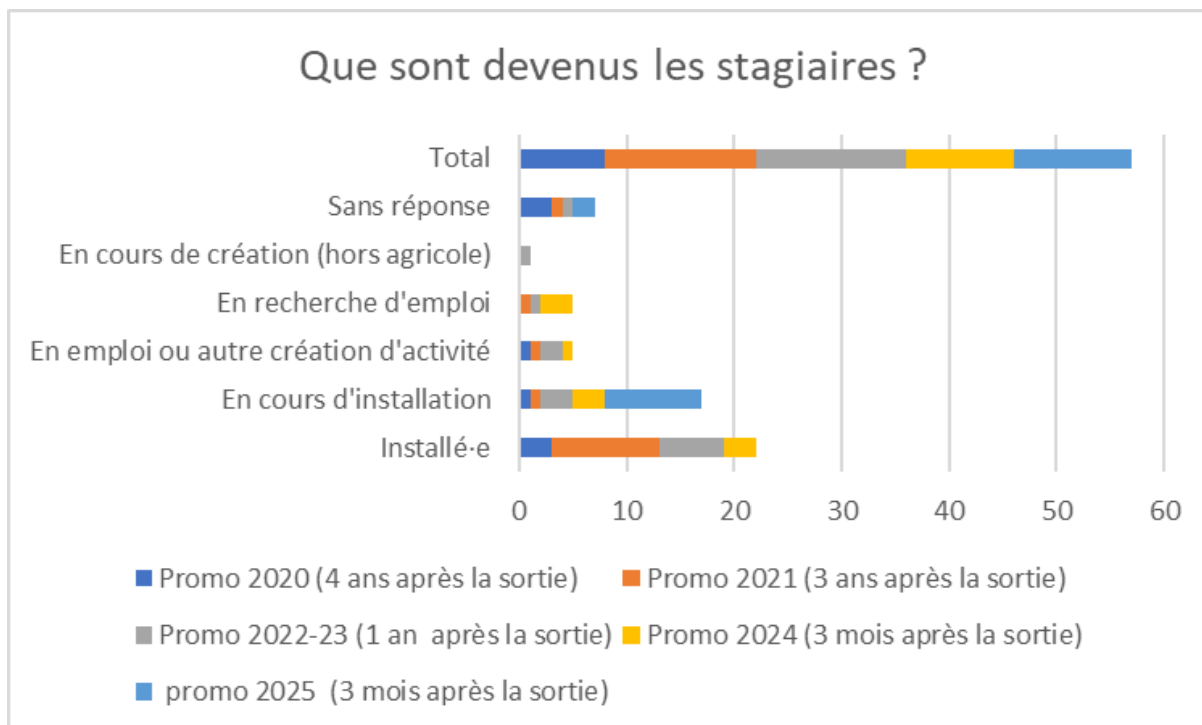


La grande majorité des stagiaires de l'EAP est Non Issu du Milieu Agricole



*Le niveau de qualification des stagiaires augmente d'année en année avec une majorité de stagiaires titulaires d'un BAC+3 à 5.*

### ➤ Aujourd'hui où en sont les ancien-ne-s stagiaires ?



*Le niveau de qualification augmente chaque année avec une plus forte proportion de stagiaire diplômés bac+ à bac+ 5 et +.*

## Les Cafés installation / rencontre

Les Cafés sont des rencontres thématiques dans des lieux fixes pour plus de visibilité. Principalement au Safran à Limoges, à Tulle pour la Corrèze et Vallière en Creuse. Nos liens avec les 3 Communauté de Communes respectives sont d'ailleurs bien développés et le relais d'information bénéficie à une meilleure captation des porteuses et porteurs de projet.

**30 cafés organisés** dont :  
- 23 Cafés « installation »  
- 20 Cafés « rencontre »  
**135 et 165 participant.es**

Ces cafés permettent aux porteur·euse·s de projet cédant.es, paysan·ne·s, citoyen·ne·s et élu.es d'échanger sur des thèmes variés liés à l'installation et à la transmission en agriculture.

Les cafés Installation sont plutôt ciblés pour les porteurs de projet à l'installation et les cafés Rencontre visent à faire se rencontrer les personnes qui souhaitent transmettre leur ferme et les personnes cherchant à s'installer. Mais ces temps sont ouverts à tous·tes pour faire émerger un maximum l'installation-reprise !

Ces cafés sont organisés autour de partage d'expérience et d'information pour croiser les regards, les idées et élargir son réseau.

Les 23 cafés installation ont rassemblé 135 participant·e·s sur les 3 départements, sur les thèmes suivants :

- S'installer avec quelles aides ?
- Se former avant de s'installer
- C'est quoi un prêt bancaire ? Et le prêt d'honneur ?
- S'installer en ayant les compétences d'un·e chef·fe d'exploitation
- S'installer en collectif (le collectif est-ce pour moi? Savoir communiquer en collectif,...)

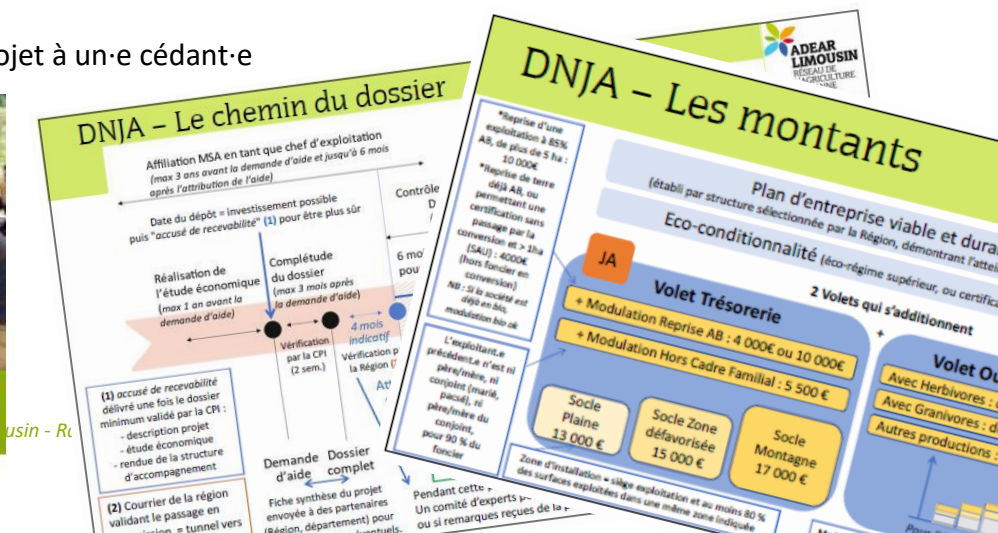
Les 20 Cafés Rencontre ont rassemblé 165 participant·e·s sur les 3 départements :

### Thèmes abordés :

- S'installer/transmettre en AP
- Se former et former avant l'installation-transmission
- S'installer-transmettre, quelles aides ?
- S'installer en collectif sur une ferme à transmettre (prises de décisions, organisation du travail, ...)
- Présenter son chiffrage de projet à un·e cédant·e



Rencontres thématiques entre paysan·ne·s et porteur·se·s de projet





## Accompagnements à l'émergence : Formation « Idéo Projet »

Troisième réédition de cette formation très attendue et nécessaire, qui faute de financement depuis la réforme Vivéa, n'avait pas vu le jour depuis 2020. Cette année nous remercions à nouveau Limoges Métropole qui a financé en partie la formation dans le cadre du PAT et l'appel à projets commun des marques Jardin BiO étic, La Boulangère Bio et Vrai.

Cette formation s'est déroulée en 7 journées tout au long des mois de novembre et décembre 2025. Elle propose aux personnes qui ont l'idée de s'installer en agriculture de :

- Mieux définir leur projet
- Travailler et poser leurs objectifs et leurs envies grâce à de nombreux outils d'animation et du travail en sous-groupe
- Comprendre l'agriculture paysanne
- Comprendre les financements possibles
- Poser leurs premiers chiffres
- Profiter du collectif pour se donner des idées et avoir des retours constructifs

**L'ADEAR LIMOUSIN LANCE  
LA 3ÈME ÉDITION DE**





# LA FORMATION IDÉO PROJET

7 JOURNÉES POUR CONSTRUIRE VOTRE PROJET EN  
AGRICULTURE PAYSANNE

VOUS AVEZ PLEIN D'IDÉES, VOUS NE SAVEZ PAS PAR OÙ  
COMMENCER ? INSCRIVEZ VOUS À LA FORMATION !

LES DATES :

- J. 6 ET V. 7 NOV.
- J. 13 ET V. 14 NOV.
- J. 27 ET V. 28 NOV.
- V. 5 DÉCEMBRE



A LIMOGES (87)



9:30  
17:30

FORMATION BASÉE SUR DES MÉTHODES D'ÉDUCATION POPULAIRE

- PRISE EN COMPTE DES PARCOURS ET DES PERSONNES
- RÉCIPROCITÉ ET PARTAGE DE SAVOIRS ENTRE PARTICIPANT.ES
- TRAVAIL EN SOUS GROUPE AVEC DES OUTILS D'ANIMATION



**ADEAR  
LIMOUSIN**  
RÉSEAU DE  
L'AGRICULTURE  
PAYSANNE

Formation gratuite,  
places limitées,  
inscription à [contact@adearlimousin.com](mailto:contact@adearlimousin.com)



NOS FINANCIERS  
FOR THE PLANET   

Sept stagiaires ont participé à cette formation et leurs retours sont très positifs. Ils ont apprécié que de nombreux outils leur aient été donnés tout au long de la formation. Les techniques d'animation et les apports techniques leur ont permis de se poser pleins de questions pour structurer et définir un projet d'installation clarifié. Le plan d'action réalisé de formation leur a permis de bien identifier les prochaines étapes pour concrétiser le parcours à l'installation paysanne.



*Temps de travail réflexif en individuel*



*Temps de réflexion en binôme sur l'analyse d'une carte mentale du projet*



*Travail de mutualisation des connaissances et restitution orale*

## Accompagnements individuels liés au dispositif installation régional

Reconnue depuis 2017 par la Région Nouvelle-Aquitaine pour réaliser des accompagnements individualisés auprès des porteurs de projets, l'Adear dispose de 3 outils mobilisables pour les accompagnements :

**19 personnes** ont déposé une  
demande de DNJA avec l'ADEAR  
en 2025

- **Le diagnostic pré-installation** 2 à 3 RDV pour formuler et définir précisément le projet lorsqu'on a repéré du foncier,
- **L'étude économique pré-installation** 2 RDV pour chiffrer le projet
- **Accompagnement au dépôt de la DNJA et du Prêt d'honneur** 2 RDV supplémentaires pour aller au bout du dossier DNJA ou du Prêt d'honneur.

Il s'agit d'une prestation pour accompagner les personnes qui sont à la phase de structuration de leur projet, dernière phase avant de s'installer. Les personnes sont déjà formées, elles ont leur foncier ou l'ont repéré, elles sont dans une phase où elles affinent et vérifient leurs hypothèses (économiques, commerciales, ...).

*Le dispositif d'accompagnement individuel à l'installation s'active à la fin du parcours d'installation, c'est à dire qu'elles sont déjà formées au métier et qu'elles ont du foncier ou une piste sérieuse.*

### Rappel des différentes phases d'un projet d'installation et des outils de l'ADEAR Limousin :

**Phase d'émergence** : les porteurs et porteuses de projet ont une ou plusieurs idées en tête. C'est la période où les personnes rêvent le projet. Cette phase se termine par la découverte du métier, pour s'assurer qu'il s'agit davantage qu'une simple envie. Cette phase peut durer plusieurs années.

- Idée O projet

**Phase de la définition/construction** : Les personnes sont plutôt sûres de vouloir travailler en milieu agricole. Elles ont pu déterminer la production qu'elles souhaitent faire. Elles se forment par des stages, des formations agricoles, de l'emploi agricole. Elles construisent leur projet sous forme d'hypothèses : produits, commercialisation, lieu d'installation, outil de production, prévisionnels économique et technique. Elles posent des objectifs précis en termes d'organisation vies professionnelle/personnelle. Elles peuvent définir leurs besoins pour leurs recherches de foncier.

- Formation Entreprendre en Agriculture Paysanne
- Accompagnement des projets collectifs.

**Phase de la structuration/préfiguration** : c'est le moment où les personnes sont actives dans la mise en œuvre de leur projet. Elles vont rechercher activement du foncier. Elles vont

rencontrer différents acteurs pour vérifier leurs hypothèses (conseiller.ère de l'installation, conseiller.ère filière, paysan.nes, fournisseurs, banquiers, ...).

- Accompagnement individuel à l'installation
- Accompagnement des projets collectifs.

## Accompagnement de collectif

L'Adear Limousin a démarré depuis 2022 des accompagnements de projets collectifs. L'objectif est d'accompagner les futurs projets d'installation collective à clarifier leurs idées et envies. Il s'agit pour les groupes d'aboutir à une charte commune de valeurs et à un règlement intérieur pour organiser leur travail. Nous avons accueilli chaque année 2 à 4 groupes et 3 groupes en 2025. Cet accompagnement ne se substitue pas à l'accompagnement sur l'étude économique, il est complémentaire.

## L'accompagnement des projets de transmission

### ➤ Diagnostic transmission

**2 accompagnements**  
**12 Cédant.e-s suivis sur le long terme**  
Une centaine de porteur.euse-s de  
projets orientés

L'ADEAR Limousin est agréée par la DRAAF pour la réalisation d'accompagnement en amont de la transmission et de diagnostic d'exploitation à céder : les questions abordées permettent d'évaluer les atouts de la ferme à la fois pour poursuivre l'activité actuelle mais aussi dans le cas

d'un changement de production et/ou diversification de l'activité. Il s'agit aussi de faire le point sur le projet de retraite et les souhaits du ou de la cédant.e pour le devenir de sa ferme. Ces éléments permettent de mieux préparer la recherche de repreneur.euse-s, ainsi qu'être capable de mieux communiquer sur la ferme auprès de porteur-s de projet. S'il y a des repreneur.euse-s identifié-es, nous pouvons également accompagner dans la préparation de la transmission : calendrier, phase de transition, stage parrainage, aspects financiers et administratifs. Nous sommes également en mesure d'organiser une visite de ferme à transmettre à destination de porteurs de projets pour la faire connaître. Au-delà de ces grandes lignes, nous adaptons le contenu de cet accompagnement à la situation et aux besoins du ou de la cédant.e.

En 2025, Manon Kister a accompagné 4 cédant-es dans la transmission de leur ferme.

Ces diagnostics ne reflètent pas le travail de longue haleine de l'accompagnement à la transmission. Suite à un diagnostic, la transmission s'étale souvent sur plusieurs années. L'accompagnement est alors poursuivi sans financement (mise à jour des annonces ; travail sur des points délicats non résolus en un diagnostic, relation avec les porteurs de projets...).

En 2025, nous avons suivi 8 cédant.es ont dans leur transmission suite à un diagnostic ou à la mise en ligne d'une annonce.

Au global, les annonces ont permis d'orienter une cinquantaine de porteurs de projets dans leur recherche de foncier.

Nous constatons une demande croissante d'accompagnement à la transmission, cohérente avec la conjoncture démographique de la population agricole : D'ici 10 ans, la moitié des agriculteurs aura l'âge de partir à la retraite.

➤ **Programme *Restructurer pour favoriser la transmission des exploitations agricoles et la résilience des territoires (RT2)***

L'ADEAR Limousin a participé au programme expérimental sur la restructuration des fermes difficilement transmissibles à l'identique en 2023-2025 porté par 9 ONVAR nationales et financé par le ministère de l'agriculture (fonds CASDAR). 3 territoires d'expérimentation ont été retenus : le Limousin, la Normandie et la Bourgogne Franche-Comté.

L'objectif du programme était d'**expérimenter l'accompagnement d'une ferme difficilement transmissible à l'identique dans un projet de reprise avec restructuration.**

En Limousin, 4 structures ont coopéré sur ce projet : ADEAR Limousin, Bio Nouvelle-Aquitaine, CIVAM Limousin et Terre de Liens Limousin.

La ferme retenue pour l'expérimentation en Limousin est une ferme d'élevage bovin allaitant naisseur en Agriculture Biologique avec 96 ha à transmettre.

L'expérimentation de l'accompagnement de cette ferme a duré de de janvier 2024 à septembre 2025, puis les résultats ont été capitalisés de septembre à décembre 2025.

L'ensemble des productions du programme sont à retrouver sur le centre de ressources du site web de terre de liens :

<https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/accompagner-les-transmissions-restructurations-productions-du-programme-interonvar-rt2-2024-2025>

En 2026, nous avons sollicité de nouveaux financements pour poursuivre le travail partenarial sur ce sujet crucial.

## Les partenariats

### Réunions avec les collectivités en vue de créer de nouveaux partenariats et/ou d'accompagner des projets sur le territoire

➤ **Tulle agglo**

Contexte : Tulle agglo a acquis un corps de ferme et de terrains (11 ha) attenants au lieu-dit Lestrade, dans l'objectif de développer un projet de coopération pour le développement des circuits alimentaires locaux avec la mise en place d'un espace test pour l'installation de maraîchers et la création d'un chantier d'insertion en maraîchage.

C'est un projet sur le long terme qui a débuté en 2019. En 2025, une retenue d'eau a été creusée pour permettre l'irrigation des parcelles en maraîchage. Une maison d'habitation ainsi qu'un espace de vie commun vont être aménagés prochainement.

L'ADEAR Limousin continue de participer à ce projet.

En 2026, Tulle Agglo soutien l'ADEAR Limousin, Bio Nouvelle-Aquitaine et Terre de Liens Limousin dans leur projet Expé ACTE « Expérimentation d'Accompagnements pour la Transmission des Entreprises agricoles » pour lequel des subventions ont été demandées en début d'année 2026 (réponses attendues en juillet 2026).

### ➤ **PAT (Plan Alimentaire Territoriale) Limoges Métropole (2024-27)**

Le Partenariat avec Limoges Métropole continue avec la convention 2024-2027. Et la reconnaissance du travail accompli depuis tant d'année avec la labellisation de niveau 2.

Depuis 2024, différentes actions ont été menées dans le cadre de l'installation-transmission :

- **Fonctionnement de l'espace test** : sélection de candidat-e-s, suivi lors du test et inclusion des testeur-euse-s aux rencontres maraîchage de l'ADEAR pour développer leur réseau professionnel.
- **Accompagnement à l'installation-transmission** : cafés installation-rencontre et une 2ème session de formation à l'émergence « Idéo Projet » réussit !
- **Animation de rencontres collectives** pour paysan.nes et porteurs de projets au changement de pratiques.



#### **7 rencontres installation/transmission**

Formation à l'émergence « **Idéo Projet** » de 7 pers.

4 rencontres collectives pour accompagner au **changement de pratiques**

La labellisation du PAT de niveau 2 est une reconnaissance régionale (DRAAF) et Limoges Métropole a fait alors le choix de financé d'autres action en faveur de l'agriculture : **Les diagnostic Agriculture Paysanne (AP)**. 2 on été financés en 2025 et d'autres suivront en 2026.

## Le Diag. AP, QUESACO ?

Le Diagnostic Agriculture Paysanne est destiné à tout·e paysan·ne souhaitant **faire un point sur sa ferme**. Il s'agit avant tout d'un **outil de réflexion**, permettant au·à la paysan·ne d'estimer comment ses pratiques se situent dans le cadre de l'Agriculture paysanne et d'identifier les besoins de faire évoluer leur ferme ou simplement de se questionner sur la suite à donner de leur entreprise agricole. L'objectif n'est pas d'opérer un jugement du·de la paysan·ne mais bien d'appréhender le fonctionnement de sa ferme, d'en faire un bilan pour décider d'amorcer ou non des changements.

En 2025, la première formation en collectif pour la réalisation de son Diag AP a été organisée à l'automne et a permis à 5 paysans dont 2 de Limoges Métropole de s'appuyer sur l'outil du diagnostic Agriculture Paysanne qui comporte une centaine d'indicateurs économiques, sociaux et environnementaux pour prendre du recul, apprendre à se questionner et rebondir. En adoptant une vision systémique de leur ferme et se penchant sur leur stratégie d'entreprise, les paysans ont pu se projeter dans l'avenir et identifier des adaptations/orientations et pistes d'actions pour agir!

### ➤ **La Communauté de Communes Creuse Grand Sud**

La Communauté de Communes Creuse Grand Sud est un partenaire impliqué à nos côtés et est un relais fort de nos actions. Elle décline dans son projet de territoire un volet dédié à l'installation agricole et à l'accès au foncier. Le partenariat, sans être formalisé actuellement, est particulièrement efficace sur l'installation ET la transmission des fermes.

En 2025, la Communauté de Communes Creuse Grand Sud a suivi le projet de transmission d'un cédant accompagné par l'ADEAR Limousin et a relayé sa recherche de repreneur·euse·s.

### ➤ **Les Communes**

Nombre de communes du territoire mettent à notre disposition à titre gracieux des salles. Citons à titre d'exemple Vallière, Felletin, Uzerche, Chanteix, Peyrelevade, Royère, St Léonard de Noblat, Saint-Amand-le-Petit, Blond, Châteauponsac, Eymoutiers, Vicq-sur-Breuil, Tulle, ... . Nous les remercions vivement pour leur soutien qui nous permet de proposer des rencontres et accompagnements au plus près de nos bénéficiaires.

## Axe 2 : Développer l'Agriculture Paysanne, l'Agroécologie

---

### Séminaire des salarié·es du réseau ARDEAR Nouvelle-Aquitaine

En juin 2025 les salarié.es du réseau ARDEAR NA se sont retrouvés pour un séminaire. Cette année nous avons mutualisé sur nos pratiques d'animation, de gestions des dossiers de financement de gestion-compta des ADEARs.



## Les formations techniques

**13 formations**  
20,5 jours de formations  
101 stagiaires

Thème de la formation	Jours	Bénéficiaires	Intervenants
<b>Anticiper la transmission de ma ferme</b>	3	9	Manon Kister et Guy Forestier
<b>Gérer les maladies et les ravageurs en maraîchage biologique dans un contexte de changement climatique</b>	1	8	Amandine Gatineau
<b>Développer son atelier de plants maraîchers</b>	1	13	Charles Souillot
<b>Intérêts et limites de l'usage des plantes en élevage</b>	2	10	Lucile Brochot
<b>Réaliser ses coproscopies dans le cadre du suivi parasitaire lié aux strongles gastro-intestinaux</b>	1	7	Lucile Brochot
<b>Les bases de la mécanique agricole</b>	2	8	Elise Moretto
<b>Les bases de la mécanique agricole</b>	2	6	Elise Moretto
<b>L'entretien d'hiver de mon verger de petits fruits en lien avec le changement climatique</b>	1	7	Stephane Martignac
<b>Rebondir face à la crise avec le référentiel et les outils de diagnostic de l'Agriculture Paysanne</b>	2	5	Julie Giraud
<b>Fertiliser ses parcelles en maraîchage biologique, intégrer les couverts végétaux dans les rotations</b>	2	6	Julien Grandguillot
<b>Travailler en réseau et se mobiliser durablement au sein d'un groupe professionnel</b>	1/2	7	Martin Métayer
<b>Créer de la valeur en se réappropriant l'abattage des animaux d'élevage</b>	2	7	Jacques Alvernhe
<b>Irrigation en maraichage, optimiser les apports en eau pour mieux gérer sa ressource</b>	1	8	Christophe Deruelle

Cette année 4 formations ont été annulées par manque d'inscrit·e·s dont 3 repoussées en 2026. 3 formations supplémentaires ont été annulées du fait du refus de financement de la part de Vivéa, suite à leurs coupes budgétaires de fin d'année.

Le fond de formation Vivéa finance les formations des paysan·ne·s. Depuis 2023, l'enveloppe Vivéa des paysan·nes et des porteur·euse·s de projet en cours de PPP est de 3 000€.



## Les journées et rencontres techniques

L'Adear a proposé aux paysan·ne·s du réseau plusieurs rencontres techniques sur des thématiques diverses, parfois en lien avec l'actualité. L'objectif de ces actions est multiple :

**18 rencontres**  
180 bénéficiaires

- **Échanger sur ses pratiques agricoles** et sur les problématiques rencontrées sur sa ferme.
- **Discuter entre pair·e·s et avec des intervenant·e·s professionnel·le·s** des techniques mises en place
- **Transmettre des informations aux paysan·ne·s**, sur des sujets parfois complexes, pour leur donner des outils et des données sur la réglementation, les acteurs ressources, les techniques, etc.

Ainsi, 10 rencontres techniques ont été organisées sur les thèmes développées dans le cadre du contrat d'objectif régional de la région Nouvelle-Aquitaine, et 1 fiche technique a été produite à destination des paysan·ne·s adhérent·e·s. 8 rencontres ont été organisées dans le cadre du dispositif FEADER pour l'accompagnement des exploitations dans la transition agricole.

Ces journées et visites sont l'opportunité pour les paysan·ne·s de discuter sur les enjeux du dérèglement climatique et les changements de pratiques à mettre en œuvre pour y faire face. La structuration de filières locales est également un axe majeur de nos actions. D'autres thèmes sont également proposés : autonomie protéique sur les fermes, sortie des pesticides, pratiques d'agriculture paysanne, etc.



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire*

## Les partenariats

### ➤ Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne



Le SABV dispose de deux Contrats Territoriaux de Milieux Aquatiques (CTMA) : l'un pour la **Vienne médiane et ses affluents**, l'autre pour le **bassin de la Briance**. Dans le cadre de son objectif intitulé « *Vers des pratiques agricoles qui anticipent l'évolution prévue de la ressource* », des Diagnostics Individuels d'Exploitations (DIE) sont réalisés à la demande de tout·e agriculteur·rice volontaire situé·e sur les bassins versants concernés.

Après avoir répondu à un appel d'offres, l'ADEAR Limousin a été retenue pour réaliser le volet agronomique de ces diagnostics.

Manon Kister est en charge du dossier et a réalisé 1 diagnostic en 2025.

## Axe 3 : Accompagner les initiatives collectives

### Groupes maraichage bio 87

Basées sur l'échange de pratiques et de connaissances entre maraîcher·ère·s, les rencontres techniques maraîchage, sur fermes, ont été animées par Marion Chauprade. L'objectif est d'aborder les **thématiques de saison et d'échanger, entre pairs, sur les pratiques, les tests, les réussites et les échecs de chacun·e pour s'auto-former.**

**7 actions**  
**53 participant·es**

Depuis 2021, des **rencontres spéciales pour les porteur·euse·s de projets** ont été mises en place. Nous remercions Chaleureusement les paysan·ne·s accueillant·es : La ferme de la Salamandre à Champagnac la rivière, la ferme des Sailles au Vigen, et la ferme des Légumes de Rémi à St Hilaire les Places.

Au programme de ces rencontres : visite des parcelles en maraîchage et zoom sur les pratiques techniques en termes de l'autoproduction de ses plants, de gestion de l'irrigation et de l'enherbement, d'itinéraires techniques, d'utilisation du compost de déchets verts, de la ressource en eau, du temps de travail, de bien/mieux vivre de son métier pour tenir dans le temps, de salariat, ... Et une action a été destinée à l'établissement d'une **mercuriale** des prix (vente directe et demi-gros avec prix min/max/moyenne/médiane et moy. Précédente).



#### Mercuriale 2025

#### Maraîchage diversifié en agriculture biologique - circuit court et demi-gros -

>> Travail réalisé avec 29 maraîchères et maraîchers du Limousin (20 en Haute-Vienne, 2 en Creuse et 7 en Corrèze)  
Travail réalisé en janvier 2025

		Vente directe					Moy 2023	Demi-gros					Moy. 2023
		Nb de réponses	Prix min (€)	Prix max (€)	Moyenne * sans prix max/min (en €)	Médiane ** (€)		Nb de réponses	Prix min (€)	Prix max (€)	Moyenne * sans prix max/min (en €)	Médiane ** (€)	
Ail	kg	13	9,00	15,00	11,64	12,00	10,89	5	8,00	14,00	8,79	8,53	9,00
Aillet	botte	19	1,60	15,00	2,38	2,50	2,00	7	1,30	2,80	1,85	1,90	2,17
Aromates	botte	21	1,00	1,80	1,37	1,50	1,15	5	0,95	1,30	1,10	1,10	0,98
Artichaut	kg	1	5,00	5,00	5,00	5,00	5,80	1	4,00	4,00	4,00	4,00	-
Aubergine abri	kg	24	3,30	6,00	4,41	4,50	4,13	10	2,80	5,00	3,28	3,36	3,36
Basilic	botte	22	1,00	1,80	1,36	1,50	1,19	6	0,95	1,50	1,07	1,05	0,98
Bettes à cardes	kg	24	3,00	5,50	3,86	3,85	3,43	9	2,50	4,60	3,20	3,00	2,98
Betterave crue	botte	21	2,00	3,20	2,38	2,50	2,27	6	1,50	2,27	1,90	1,94	2,04
	kg	26	2,20	4,00	3,20	3,20	2,97	9	2,00	3,30	2,36	2,35	2,54
Betterave cuite	kg	4	3,20	6,60	4,73	4,73	4,54	0					3,88
Carotte	botte	19	2,00	3,50	2,72	2,75	2,52	5	1,80	3,20	2,23	2,25	2,16
	kg	26	2,20	3,80	3,08	3,00	2,91	9	2,27	3,30	2,47	2,40	2,41
Carottes primeurs	botte	22	2,00	5,80	2,75	2,75	2,60	6	1,80	5,80	2,31	2,32	2,44
Céleri branche	kg	15	2,50	6,00	3,97	4,00	3,69	3	2,30	3,20	3,00	3,00	2,97
Céleri rave	kg	19	2,90	4,50	3,64	3,70	3,30	7	2,30	3,90	2,86	2,84	3,22
Chicorée frisée	pièce	7	1,30	2,00	1,55	1,50	1,66	0					1,48
Chicorée scarole	pièce	14	1,30	2,40	1,55	1,50	1,61	3	1,20	1,90	1,71	1,71	1,00
Chicorée pain de sucre	pièce	4	1,50	3,50	1,80	1,80	1,50	0					1,00
Chou brocoli	kg	18	3,60	6,20	4,66	4,50	4,25	7	3,50	6,20	3,94	4,00	3,81
Chou cabus	kg	24	2,20	4,00	3,06	3,05	3,01	8	2,00	3,40	2,35	2,40	2,46
Chou de Bruxelles	kg	12	4,50	10,50	6,75	6,75	5,10	3	4,27	8,85	6,04	6,04	4,74
Chou de Milan	kg	26	2,30	4,00	3,12	3,05	2,97	10	2,00	3,40	2,39	2,40	2,48



*Rencontre au Vigen – mai 2025*

Ces rencontres sont l'occasion d'impulser des idées de travaux de groupe, comme celui d'une **pépinière collective de plants maraîchers, pour sécuriser et relocaliser l'approvisionnement.** L'idée à émergée suite à la visite d'une structure horticole à transmettre en 2023. À la suite de laquelle des réunions entre maraîchers-ères ont eu lieu. Puis un petit groupe de 6 maraîchères et maraîchers a travaillé tout l'hiver sur ce projet, accompagné de l'ADEAR et de la Ceinture Verte et la participation des jardins de Cocagne pour l'aspect technique de production. Pour imaginer et définir les contours de cette pépinière collective de plants : envies, besoins, ressources, ébauche d'une étude économique.

Malgré le travail d'étude de faisabilité réalisé avec les producteurs-trices, le projet s'interrompt car ces derniers-ères ont estimé, à juste titre, qu'il n'y avait pas suffisamment de maraîchers-ères motivé-es pour intégrer le projet, atteindre la taille critique nécessaire et l'énergie à mobiliser pour concrétiser la création de cette structure. D'autant plus qu'après un nouvel appel à la profession pour trouver un foncier correspondant aux attentes des maraîchers du projet, il s'avère que les réponses ont été non satisfaisantes pour poursuivre celui-ci.

Suite à ce travail les producteurs s'orientent vers un potentiel groupement d'achat en 2026, auprès d'une entreprise spécialisée dans la production de plants en Dordogne (Limite Haute-Vienne) qui souhaite se développer.

## Groupe maraichage bio 19

Le groupe maraichage Haute-Vienne a essaimé en Corrèze ! A la demande des maraîchers-ères du département, un groupe s'est lancé à partir de 2024. En 2025, 5 rencontres ont été animées par Juliette Verdeil. Au programme : visite de ferme, débrief de la saison en cours, échanges sur les itinéraires techniques, le choix variétal, la gestion des ravageurs et maladies, la gestion

de l'eau, la gestion de la fertilisation, ... Les participants sont des paysan·nes installé·es ou des porteurs de projets.



*Rencontre à Magnat-L'Etrange en novembre 25*



*Rencontre à Cornil en novembre 25*

## Groupe Arboriculture

L'ADEAR Limousin anime un groupe d'échange sur l'arboriculture et organise des journées techniques à la demande des paysans, paysannes ou porteurs et porteuses de projets sur des thématiques telles que la taille, la greffe, les variétés anciennes, l'agroforesterie, les pollinisateurs sauvages, ...

En 2024, nous avons organisé une rencontre technique sur la greffe du châtaignier.

En 2025 nous avons organisé deux rencontres techniques en partenariat avec Les Croqueurs de Pommes de l'Ouest Limousin :

- Taille douce et entretien des arbres fruitiers le 12 février 2025
- Greffe des arbres fruitiers le 10 mars 2025

## Groupe Pépinière

L'ADEAR Limousin anime un groupe d'échange technique entre pépiniéristes. La production de plants couvre un éventail très large de productions possibles, ainsi ce groupe se situe en interaction avec les groupes arboriculture, petits fruits et maraîchage.

Le 6 mars 2025 nous avons organisé une visite de la ferme Des racines pour demain à Pageas (87).

Par manque de temps et de financements suffisants face à l'ampleur du travail pour structurer ces groupes, l'animation des groupes arboriculture et pépinière ne sera pas poursuivie en 2026. Des actions de formation pourront toujours être proposées, mais nous n'avons pas les moyens pour développer une dynamique de filière à la hauteur de la complexité de ses enjeux locaux.

D'autres acteurs travaillent également sur ces filières : réseau Bio Nouvelle-Aquitaine, le CIVAM SAEL, l'association Pépinières Agroécologiques du Sud-Ouest.

## Groupe Laine

L'ADEAR Limousin anime un groupe d'échange technique entre éleveurs et éleveuses sur la valorisation de la laine. L'objectif est de permettre aux éleveurs et éleveuses de maîtriser au maximum la valorisation de leur laine afin de créer de la valeur ajoutée sur leur exploitation et en local.

Des temps d'échanges et formations sont donc régulièrement organisés autour de la valorisation des laines locales : tri de la laine, sélection, qualité des laines locales, différentes valorisations...

En 2025, nous avons organisé trois rencontres du groupe :

- **Valorisation de la laine en collectif** le 14 février 2025
- **Journée de tonte et tri de la laine** le 3 juillet 2025
- **Quelle laine pour quels usages ?** Le 15 décembre 2025

Nous avons participé à deux reportages vidéo :

- Projet « **Demain la laine** » pensé et créé par la promotion du Master 2 sémiotique de la société de communication de l'Université de Limoges. Le portait du groupe laine de l'ADEAR Limousin est à retrouver en vidéo, montée par Clara Lagrange et filmée par Juliette Couillard, sur notre site internet et notre chaîne youtube.
- « **Laine de mouton : du fil à retordre** » - Émission NoA sur Terre sur France 3 Nouvelle-Aquitaine consacré à la filière laine. A retrouver sur France TV.

Pour fluidifier la communication au sein du groupe, nous avons créé un groupe WhatsApp.

En 2026 nous prévoyons également trois rencontres du groupe également.

Les informations et ressources du groupe sont à retrouver sur notre site internet :

<https://adearlimousin.com/index.php/valorisation-laine/>



Journée tonte et tri de la laine - 3 juillet 2025

## Groupe Petits fruits

A la demande des paysan·ne·s et porteur·euse·s de projets agricoles, nous avons formé en 2023 un groupe d'échange technique sur les cultures de petits fruits (fraises, framboises, cassis, groseilles, etc.).

Nous organisons ainsi des journées d'échanges, formations et visites de fermes sur divers sujets techniques à la demande de nos membres.

En 2025, nous avons organisé 4 visites de ferme, à Sioniac (19), Maisonnais-sur-Tardoire (87), Magnat-L'Étrange (23), ainsi qu'une journée technique à Eymoutiers (87) sur la thématique de la taille d'hiver des pieds de petits fruits.



*Rencontre à St-Marc-à-Loubaud en septembre 25*

## Action genre et agriculture

En 2025, l'ADEAR a formé ses stagiaires en formation longue EAP aux questions de genre en agriculture, le 30 juin. 1 formation de 2 jours sur l'autonomie technologique "gagner en autonomie sur la mécanique agricole" a eu lieu à Pageas (87) le 7 et 8 avril, rassemblant 8 participant·e·s.

Les retours des participant·e·s ont été positifs, ils et elles ont apprécié avoir un espace et un temps dédié à l'apprentissage, à l'échange et à la réflexion sur ces thématiques et à l'apprentissage sur la mécanique du tracteur notamment.



Formation mécanique agricole à Pageas – avril 2025

## Axe 4 : Promouvoir l'Agriculture Paysanne

### Intervention en établissement scolaire

En 2025, 3 cafés installation ont été faits en BPREA avec l'intervention de Manon. Les participant-e-s avaient des projets très divers en maraîchage, élevage, arboriculture et PPAM notamment.

- CFPPA des Vaseix (87)
- CFPPA de Naves (19)
- CFPPA de Saint-Yrieix (87)

### Comment suivre les informations de l'ADEAR Limousin

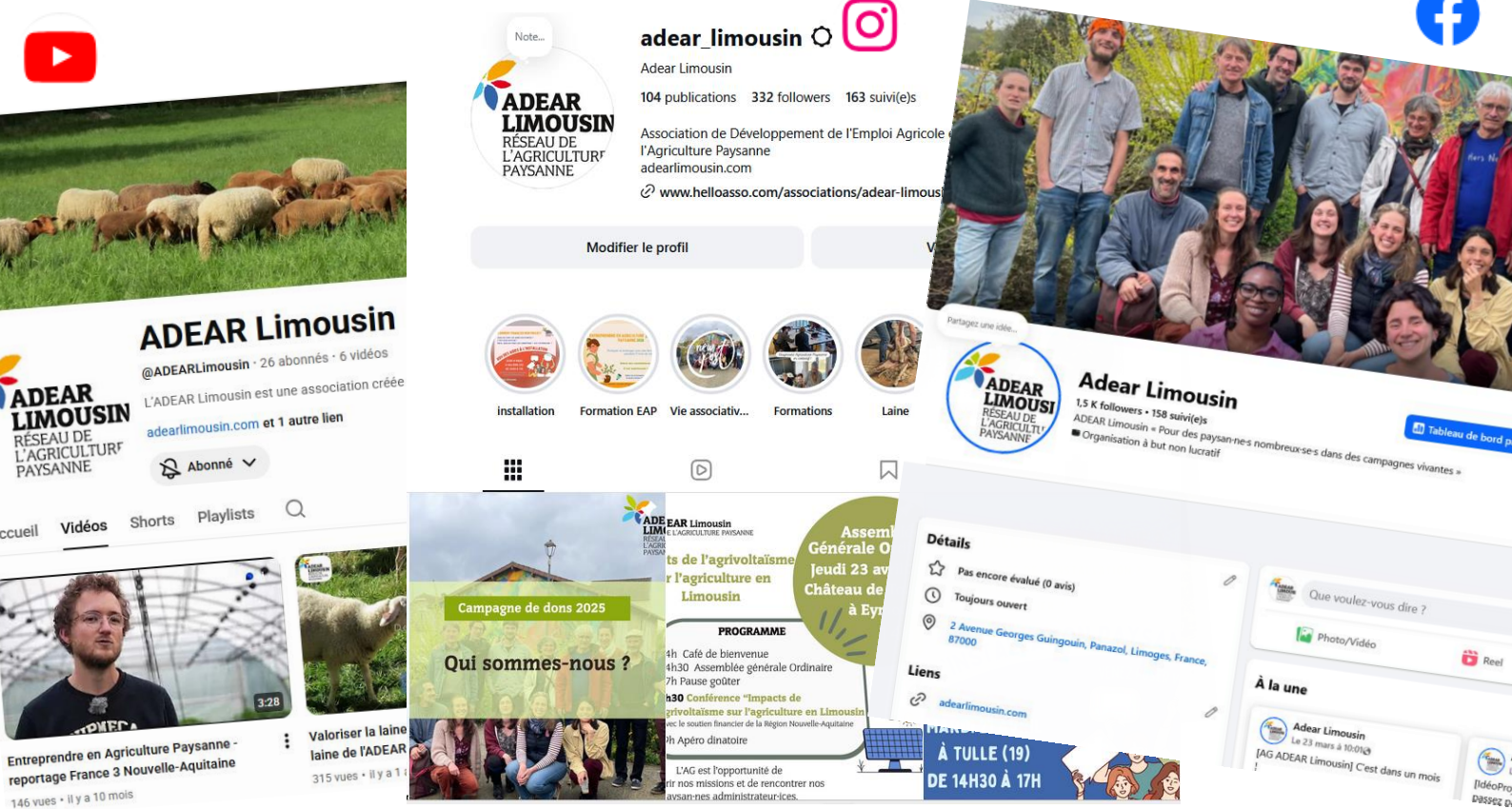
Pour recevoir nos informations :

**Notre Lettre d'Infos Paysannes** relate les actualités des 2 mois suivants : événements et formations conjointement de l'Adear et de la Confédération Paysanne du Limousin. Elle est envoyée mensuellement entre le 15 et le 20 du mois.

Notre **page Facebook** : pour toutes les actualités au fil de l'eau de l'association : RDV de l'installation, formation, ...

Une page **Instagram** a été lancée en 2024, avec une visibilité croissante.

Une **chaîne Youtube** a été créée en 2024 également, pour répertorier nos contenus vidéo.



L'Infolettre du réseau InPACT Limousin est publiée par l'Adear chaque début de mois. Cette newsletter mensuelle comprend le calendrier des formations de toutes les structures du réseau InPACT ainsi que les événements qu'elles organisent. En tête, elle accueille des articles que les associations veulent mettre en avant.



## Axe 5 : Travailler en synergie avec d'autres acteurs

### Avec la Confédération Paysanne

Dans le cadre du Contrat d'Objectifs Régionaux (COR) (auquel l'ARDEAR Nouvelle Aquitaine répond pour l'ensemble des structures du réseau), la Confédération Paysanne est partenaire de l'ADEAR Limousin. Deux réunions d'échanges techniques ont été coorganisées, une sur la prédation lupine, et la deuxième sur la gestion de l'eau et ont touché en tout 17 bénéficiaires.



Les salarié(e)s des deux structures échangent sur leurs problématiques respectives, et sur les compétences propres de l'association et du syndicat. Un administrateur, présent au bureau de la Confédération Paysanne et au bureau de l'ADEAR, opère le lien entre les 2 structures, tant sur le plan politique qu'opérationnel.

### Avec INPACT Limousin

Inpact Limousin est un collectif d'associations qui rassemble :

- l'ADEAR Limousin
- Terre de liens Limousin
- les Civam en Limousin
- Limousin Nature Environnement
- Solidarité Paysans
- Afocg Limousin
- Agrobio 87, 19 et 23
- Manger Bio
- Mouvement Biodynamie Dordogne Limousin



L'objectif général du réseau est de travailler au développement et à la promotion de l'agriculture paysanne et durable en Limousin.

Nous poursuivons nos relations partenariales pour :

- L'accompagnement à l'installation (orientation pour conseils techniques, interventions dans des formations)
- La formation Entreprendre en Agriculture Paysanne, dans laquelle le réseau intervient en tant que formateurs, médiateurs, accompagnateurs.
- La réflexion de projets et d'actions à destination des collectivités dans le but d'accompagner les territoires aux enjeux de la transition agroécologique et du renouvellement des générations.

En 2025 une rencontre inter-salarié à eux lieu, pour se connaître (car il y a un turnover dans les structures), mieux travailler ensemble et même imaginer un projet commun structurant à long terme. A suivre ...

## Avec l'ARDEAR Nouvelle-Aquitaine

Créée en juin 2016 à l'issue de la fusion des Régions, l'ARDEAR Nouvelle-Aquitaine a un rôle de coordination et de mutualisation entre les ADEAR. Elle favorise les échanges de pratiques, d'outils et de réflexions.



Un de nos administrateurs était membre du CA de l'ARDEAR en 2025 : Julien Dellier. Il participe activement réunions de Conseil d'administration et réunion de structuration de l'ADEAR NA.

2025 a vu la 3<sup>ème</sup> édition d'un séminaire entre salarié-es du réseau. L'objectif principal est de renforcer l'interconnaissance et de favoriser la collaboration entre les salarié-es du réseau. Il a été organisé en commun avec les salarié-es de la Confédération Paysanne de Nouvelle-Aquitaine.

## Orientations & perspectives 2026

### Maintenir le cap en faveur de l'agriculture paysanne

---

Les mouvements de personnel (pour projets personnels) se poursuivent dans une moindre mesure en 2026. Cependant, le risque principal cette année provient des changements radicaux imposés par le fond de formations VIVEA sur le maintien ou l'annulation des formations à destination des paysans et porteurs de projets, ainsi que de la réduction des enveloppes de subvention de notre principal financeur la Région Nouvelle-Aquitaine.

Pour autant 2026 sera une année où nous tenterons de continuer à développer les activités en faveur de l'AP (prestations, et formations certifiantes notamment). Avec la création d'un poste en CDD d'accroissement d'activité d'un an sur l'accompagnement à l'installation, nous faisons le pari de réussir à accompagner plus de porteurs de projets pour répondre aux enjeux de renouvellement des générations agricoles, de reprise de fermes, et de transition agroécologique avec l'appui de l'Agriculture Paysanne. Nous lançons également un dispositif en faveur de la transmission et la reprise des fermes sur le bassin de Tulle aggro. Enfin, l'accent est mis sur la recherche de fonds privés via des dons, du mécénat et la tentative malgré le contexte défavorable de maîtriser les dépenses extérieures.

Entre autres, un travail de réflexion sur une levée de fonds privés est prévu à l'été, la deuxième formation d'accompagnement à la stratégie d'entreprise avec l'appui du diagnostic Agriculture Paysanne est prévue à l'automne et enfin nos projets de locaux communs et à proximité directe de nos partenaires INPACT Limousin et associations de l'ESS devrait se concrétiser en 2026 !

#### ➤ **Poursuivre le travail engagé sur la stratégie de l'ADEAR**

Les journées organisées en 2025 sur la gouvernance, la stratégie, les besoins en communication nous ont permis de renforcer notre visibilité, développer des projets partenariaux et d'améliorer et questionner notre façon de travailler ensemble. L'ébauche de Règlement Intérieur est amenée à vivre et évoluer en fonction des personnes présentes au sein de l'équipe salariée et administrateurs.

En 2026, et suite au renouvellement d'une part importante du Conseil d'Administration et de l'équipe salariée en 2025, nous reviendrons sur la gouvernance, le projet associatif, les besoins en communication et reprendrons la dynamique de développement de projets partenariaux.

## Poursuite du travail sur l'installation-transmission

---

### ➤ **Installation-transmission**

Nous poursuivons notre travail sur l'accompagnement individuel. Nous constatons que la demande d'accompagnement augmente chaque année en installation et transmission. Pour y faire face, nous développons l'équipe d'accompagnement :

- En 2025, Manon rejoint Marion et Mélissa – puis sa remplaçante Aurore - dans l'équipe d'accompagnement individuel à l'installation
- En 2026, Julie Rabuel est recrutée en CDD d'accroissement d'activité et rejoint également l'équipe d'accompagnement individuel à l'installation.
- A partir de 2026, Manon développe davantage les accompagnements individuels à la transmission ainsi qu'un projet multi-partenarial d'accompagnement collectif des cédant·es sur le territoire de Tulle Agglo.

Nous continuons plus largement à développer les partenariats avec les collectivités et fondations pour pouvoir proposer tous les outils nécessaires aux porteur·euse·s de projet et aux cédant·es afin de les accompagner tout au long de leur parcours.

La nouvelle loi d'orientation agricole prévoit une révision des dispositifs d'aide de l'Etat à l'installation-transmission (actuellement AITA) et la création de France Services Agriculture (FSA). Une expérimentation de ce dispositif a lieu en 2026 et la mise en place de FSA est prévue pour 2027.

Comme pour la nouvelle DNJA, notre réseau suit ces nouveautés de près et travaille avec la Région pour co-construire un parcours à l'installation accompagnant tous les projets, de l'émergence à l'installation effective. Deux structures du réseau ARDEAR NA volontaires ont été sélectionnées, en parallèle des chambres d'agriculture départementales, pour la phase test de 2026.

### ➤ **Entreprendre en Agriculture Paysanne**

L'ARDEAR NA a répondu à un marché public pour la formation de 2025. Il s'agit d'un nouveau cadre de financement au sein de notre réseau, qui nous a demandé de nous former sur ces nouvelles modalités depuis 2023.

### ➤ **Formations**

En 2026 l'objectif est de remonter à environ 22 formations techniques proposées aux paysan·nes et porteurs et porteuses de projet.

Pour les formations entrepreneuriales nous souhaitons augmenter l'offre en 2026. Nous proposerons donc 2 formations *Réaliser son étude de marché et définir sa stratégie commerciale*, 2 formations *S'associer, travailler en collectif* et 1 formation *Anticiper les risques de son installation agricole* en plus des 3 formations *Apprendre à chiffrer son projet et choisir*

*ses statuts*. Les salariées de l'ADEAR seront toujours formatrices sur 4 de ces formations grâce à leur montée en compétence en 2024 sur cette action.

➤ **Accompagnement de projets d'installation en collectif**

Débuté en 2022, les demandes sont en augmentation. Nous souhaitons développer cet accompagnement et espérons un soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit d'un travail essentiel pour la pérennisation des installations en collectif, qui de plus permet la reprise de plus grandes fermes sur nos territoires. Aujourd'hui, la Région Nouvelle Aquitaine ne finance pas l'accompagnement à l'installation en collectif. Mais via le Vivéa, un accompagnement sera possible en 2026 pour les personnes déjà installées. C'est un début !

### Dynamique de développement des actions techniques et formations

✓ La signature d'un **Contrat d'Objectif Régional** en lien avec la feuille de route Néo Terra nous permet de continuer à proposer des actions accessibles à toutes et tous. Cependant cette enveloppe diminue légèrement d'année en année, nous contraignant à financer de plus en plus d'actions techniques par des fonds européens, administrativement plus lourds.

✓ La réponse à un appel à projet d'accompagnement de la transition agroécologique mobilisant des **fonds européens** (FEADER) pour 2024-2025 nous a permis de financer des actions techniques liées à la sortie des pesticides de synthèse, l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, le bien-être animal, l'autonomie protéique des exploitations, et la structuration de filières émergentes telles que la laine. Mais cet appel à projet est extrêmement lourd administrativement, nous faisant passer plus de temps à monter le dossier qu'à réaliser les actions, et en termes de trésorerie (délais de paiement pouvant dépasser deux ans). Nous avons donc décidé de ne pas y candidater pour 2026-2027 afin de consacrer davantage de temps aux besoins du terrain.

✓ Nous avons renouvelé notre réponse à l'**appel à projet de soutien à l'Agriculture Bio**. Pour 2026, ce financement nous permet de maintenir et de développer des actions sur le maraîchage biologique en Haute-Vienne et en Corrèze, et sur les petits fruits.

✓ Nous souhaitons développer **notre catalogue de formations techniques** afin de permettre aux paysan-ne-s de se former sur les sujets qui les intéressent et d'autre part, d'assurer une plus grande part d'autofinancement de nos actions. Les incertitudes quant à l'évolution du fonds de formation Vivéa pèsent cependant fortement sur le prévisionnel des actions de formation. Les formations seront orientées au mieux en fonction des projets territoriaux proposés, pour assurer un financement.

✓ Nous approfondissons notre travail sur la démarche d'Agriculture Paysanne et la communication sur notre réseau. Depuis 2025, nous proposons de réaliser des Diagnostics

Agriculture Paysanne aux paysans et paysannes motivées. Nous proposons également une formation en 2 jours, pour autonomiser les paysan-ne-s sur la réalisation de leur diagnostic AP, et pour leur donner les outils pour piloter les évolutions de leur exploitation agricole.

### Les partenariats

- ✓ Développer le lien avec les collectivités : groupe de travail au sein de l'ADEAR.
- ✓ Développer des nouveaux partenariats : Paysan de Nature, Planning familial, Biocoop.
- ✓ Poursuite de la dynamique partenariale avec les Confédérations Paysannes du Limousin, l'ARDEAR Nouvelle Aquitaine et les structures départementales, Inpact Limousin et Inpact Nouvelle Aquitaine.
- ✓ Poursuivre et développer le partenariat avec les structures d'InPACT Limousin, en particulier sur le sujet de la transmission-restructuration, via un dépôt de projet commun.



Nos partenaires :



Avec le soutien financier de :

